

ACTION URGENTE

FÉDÉRATION DE RUSSIE. UN TÉMOIN DE JÉHOVAH DANOIS EMPRISONNÉ EN RAISON DE SA FOI

Le 6 février, Dennis Christensen, ressortissant danois et témoin de Jéhovah, a été déclaré coupable d'avoir « géré les activités d'une organisation extrémiste » et condamné à six ans d'emprisonnement par un tribunal siégeant à Orel, dans l'ouest de la Russie. Cet homme est détenu uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté de religion ; il s'agit par conséquent d'un prisonnier d'opinion. Il doit être libéré immédiatement et sans condition, et sa condamnation doit être annulée.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Procureur de la région administrative d'Orel
Ivan Vasilievich Poluektov
Ul. Krasnoarmeiskaia, 17a
302040 Orel
Russie
Fax : +7 4862 76-09-23
Courriel : oroblprok@yandex.ru

Monsieur le Procureur,

Je vous écris pour vous faire part de ma profonde préoccupation face à la condamnation pénale de Dennis Christensen, ressortissant danois et témoin de Jéhovah.

Le 6 février, le tribunal du district de Jeleznodorojni (Orel) a déclaré Dennis Christensen coupable d'avoir « géré les activités d'une organisation extrémiste » (article 282.2 (1) du Code pénal russe) et l'a condamné à six ans d'emprisonnement.

« Dennis Christensen a été arrêté et poursuivi en justice pour avoir pratiqué sa religion en tant que témoin de Jéhovah. Le droit à la liberté de religion est consacré à la fois par la Constitution russe et par les traités internationaux relatifs aux droits humains auxquels la Russie est partie. En poursuivant Dennis Christensen, ainsi que d'autres témoins de Jéhovah, la Russie viole ses obligations en matière de droits humains.

Dennis Christensen est un prisonnier d'opinion, car il est privé de liberté uniquement pour avoir exercé son droit à la liberté de religion. Je vous prie instamment de veiller à ce qu'il soit libéré immédiatement et sans condition, et à ce que sa condamnation soit annulée.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

Les témoins de Jéhovah sont la cible de persécutions et d'actes de harcèlement en Russie depuis qu'un tribunal de la région administrative de Rostov (sud de la Russie), en 2009, a interdit l'organisation locale des témoins de Jéhovah et a déclaré « extrémistes » 34 publications des témoins de Jéhovah. Les années suivantes, plusieurs groupes de témoins de Jéhovah, en divers endroits, ont été déclarés « extrémistes » par des tribunaux locaux en Russie. Fondées sur la définition floue de l'« extrémisme » figurant dans le droit russe, ces décisions relèvent d'une pratique croissante consistant à invoquer cette notion pour cibler des personnes dont les autorités ne partagent pas les vues, notamment politiques, mais aussi religieuses et autres. En avril 2017, la Cour suprême de Russie a statué en faveur de la fermeture de la congrégation des témoins de Jéhovah en Russie, de la cessation de ses activités et de la saisie de ses biens. Tous les groupes locaux se sont ainsi trouvés interdits de fait. Depuis lors, toute activité menée pour un groupe local de témoins de Jéhovah est considérée comme une infraction.

Appréhendé un mois après la décision de la Cour suprême, Dennis Christensen est le premier témoin de Jéhovah à avoir été arrêté en Russie à la suite de cette interdiction, plusieurs autres adeptes ayant été arrêtés par la suite. Le ministère public l'a accusé d'avoir géré le culte au niveau local. Les annonces qu'il faisait à ce sujet, ainsi que le fait qu'il ait collecté des dons et géré le nettoyage des locaux utilisés par les fidèles, ont été cités à titre de preuve de sa « culpabilité ».

Amnesty International estime que la décision des autorités russes de criminaliser les enseignements et les pratiques des témoins de Jéhovah est une mesure arbitraire et discriminatoire et constitue une violation du droit à la liberté de religion. L'organisation a appelé les autorités à annuler ces décisions. De plus, elle a régulièrement souligné que la législation russe en matière de lutte contre l'extrémisme était souvent appliquée de manière arbitraire, et a appelé les autorités à revoir la législation et les pratiques à ce sujet et à les mettre en conformité avec les normes internationales.

Amnesty International considère que Dennis Christensen et tous les témoins de Jéhovah privés de liberté uniquement pour avoir exercé sans violence leur droit de pratiquer la religion de leur choix sont des prisonniers d'opinion. Ces personnes doivent être libérées immédiatement et sans condition ; leur condamnation doit être annulée ou, si elles n'ont pas encore été jugées, toutes les charges retenues contre elles doivent être abandonnées.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : russe, anglais

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 26 MARS 2019.

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Dennis Christensen (il)